**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 AOUT 2018**

Présents : Douin Y, Meyers L, Rousch H, Croes D, Junius C, Maurage D

Excusés : Vincent JM, Hakin L

1. **Interclubs**:

* Le calendrier a été terminé durant la troisième semaine de juillet. La mise en ligne sur le nouveau site pose des problèmes suite à la nouvelle mise en forme de celui-ci.
* Depuis la parution des séries, une équipe en division 3 vient de déclarer forfait.
* Les 6èmes provinciales du samedi après-midi souffrent du manque d’inscription et sont donc incomplètes. Dominique rappelle que ces séries sont composées de façon la plus régionalisée possible en tenant compte des désidératas des clubs en matière d’occupation de salle et des dérogations. Par contre les séries du samedi soir sont cette année complètes.
* Cette année une vingtaine d’équipes ne se sont pas réinscrites en 6ème provinciale, pour une arrivée de 15 nouvelles soit un déficit de 5 équipes.
* En plus de ce déficit, 19 équipes brûlées principalement au niveau des 3èmes et 4èmes provinciales, soit donc une nouvelle diminution de 24 équipes par rapport à la saison 2017-2018.
* Le problème des équipes brûlées est également inquiétant au niveau de la nationale et de Wallonie-Bruxelles. En effet suite à ces désistements, ce sont les provinces qui doivent compenser ces manquements.
* Cette érosion (- 170 équipes en quelques années) a pour conséquence l’instabilité de la pyramide. Si en 6ème provinciale, il y a toujours quelques séries en plus qu’en 5ème provinciale, avec tous les BYE, le nombre d’équipe en 6ème provinciale est quasiment le même qu’en 5ème. Si un nouvel équilibre de la pyramide n’est pas possible pour l’année prochaine, le comité provincial se voit obligé durant cette nouvelle saison de travailler pour solutionner ce problème.
* La question fondamentale est la suivante : « quand va-t-on trouver de vraies solutions pour endiguer le problème ? »

1. **Compétitions individuelles** :

* Avec le nouveau site arrive aussi une nouvelle gestion des compétitions individuelles. Le comité provincial décide de centraliser l’accès à la partie compétitions individuelles à une seule personne : Maurage Didier.
* Nous allons demander aux informaticiens de créer dans le site d’inscriptions en ligne un onglet qui permettrait de voir l’affiche du tournoi avec toutes les informations utiles pour l’inscription.
* Nous demanderons donc aux clubs qui organisent une compétition de mentionner sur l’affiche les coordonnées du juge-arbitre de la compétition (adresse mail et numéro de GSM).
* Le comité provincial va également établir un document pour l’uniformisation des compétitions individuelles organisées en province. Elle donnera la charge, à l’exception du juge-arbitre, à une seule personne qui sera le responsable provincial en la matière.

1. **Informatique**:

* En ce qui concerne l’espace personnel, celui-ci reste fonctionnel et n’a pas connu de profondes modifications par rapport à la saison passée.
* Le nouveau site est également opérationnel et fonctionnel. Il continuera, de jour en jour, à être développé. Il est bon de signaler toutes les anomalies et les péchés de jeunesse de ce nouveau site dont voici l’adresse : <http://resultats.aftt.be/>. L’ancien site « fichier central » est obsolète.
* L’AFTT reste à votre disposition pour tous informations supplémentaires.

1. **Subsides Adeps** :

L’Adeps a décidé de revoir le fonctionnement et la règlementation au niveau des différents subsides qu’elle octroie.

En effet, les programmes actuels tels que : été sports, programme PDS, mon club-mon école…… devraient disparaître au 1 janvier 2019.

Il sera mis en application une nouvelle règlementation reprise dans un texte unique. Nous attendons la teneur de celui-ci, néanmoins selon différentes sources, il y aurait un certains nombres d’obligations et de devoir pour l’obtention de ces subsides tels que : structures d’entraînement, encadrement par moniteurs brevetés, présence de défibrillateur………..).

1. **Organisation aile francophone** :

Les nouvelles structures ont été mises en place et sont au travail depuis le 1 juillet 2018. Voici quelques explications.

Si les présidents de cellules ont été mis en place, ceux-ci ont été élus parmi les candidats qui avaient été soumis au vote de l’assemblée générale

Pour la cellule discipline le président s’entourera de personnes extérieures compétentes en la matière ainsi que les membres des parquets provinciaux.

Pour la cellule éthique, le président contactera les personnes qui avaient postulé à ce poste et qui n’ont pas été élues.

Pour la cellule sport de haut niveau, le président fait appel à un membre par comité provinciaux et fera également appel à des experts qui ont des compétences en la matière.

Pour la cellule finance, le président sera entouré des différents trésoriers provinciaux.

Pour la cellule règlementation elle sera composée du président et de deux administrateurs qui travaillaient déjà au niveau de la règlementation avant la restructuration.

Enfin pour la cellule sport pour tous, celle qui aura le plus de matière sous sa tutelle, chaque commission sera composée des responsables provinciaux qui ont la charge de cette matière au niveau provincial (arbitrage, coupe, classements, interclubs, compétitions individuelles, …….)

1. **Divers** :

* Au niveau de la labellisation, seul une vingtaine de clubs ont introduit les renseignements dans la base de donnée.
* La labellisation a été introduite en urgence avec des critères comportant trop d’exigences. Les exigences devraient être revues à la baisse.
* Nous ne passerons pas sous silence les brillants résultats obtenus par nos jeunes en compétitions internationales et plus particulièrement aux championnats d’Europe : trois équipes sont en division 1 tandis que seul une équipe féminine fait partie de la division 2.

PROCHAINE REUNION LE 10 SEPTEMBRE 2018